

**AFFECTATION ET INSCRIPTION DES ELEVES DES CLASSES DE
2ND BAC PRO ET 1^{ER} ANNÉE DE CAP AU LPO MONTMAJOUR
2024/2025**

Le collège d'origine vous communiquera les résultats de l'affectation AFFELNET dès qu'il en aura connaissance :

MERCREDI 26 JUIN 2024

Les inscriptions se dérouleront selon le calendrier suivant :

Le proviseur
Hubert BAUDOIN

Téléphone
04 90 96 80 50
Ce.0130010r@ac-aix-
marseille.fr

Adresse
Chemin des Moines
BP 22025
13646 ARLES CEDEX

📅 Jeudi 27 juin 2024 de 08h30 à 18h00

- 2° MRC
- 2° MHR 5 (La prise des mesures pour les tenues professionnelles sera réalisée à cette occasion)
- 2° MGATL

📅 Vendredi 28 juin 2024 de 08h30 à 18h00

- 1^{ère} CAP HCR (La prise des mesures pour les tenues professionnelles sera réalisée à cette occasion)
- 1^{ère} CAP PSR (La prise des mesures pour les tenues professionnelles sera réalisée à cette occasion)
- 1^{ère} CAP MMVF
- 1^{ère} CAP AAGA (La prise des mesures pour les tenues professionnelles sera réalisée à cette occasion)
- 1^{ère} CAP EPC

ATTENTION : Le respect des dates est indispensable pour les élèves affectés.

Dès le lundi 01 juillet 2024, les places laissées vacantes pour non-inscription seront attribuées aux élèves inscrits sur les listes supplémentaires.

Se présenter au lycée suivant le calendrier et les horaires définis ci-dessus muni des pièces demandées.

Le dossier sera à remplir sur place (Se munir d'un stylo bleu ou noir).

Les inscriptions par courrier ne sont pas acceptées.

La présence du responsable légal est obligatoire pour valider l'inscription.

DOSSIER INCOMPLET = DOSSIER REFUSE

DOSSIER D'INSCRIPTION

PIECES A FOURNIR

- Un EXEAT délivré par le collègue.
- Un justificatif de domicile récent.
- Une copie de toutes les pages du livret de famille (avec original).
- Une Photocopie de l'extrait de jugement du divorce (Pour les parents divorcés ou séparés), précisant la responsabilité parentale et la résidence principale de l'élève. Si tutelle ou aide sociale à l'enfance, joindre le justificatif.
- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité de l'élève(avec original).
- Une photocopie du carnet de vaccination (en l'absence de carnet, fournir un certificat du médecin).
- Le formulaire bourse pour les élèves boursiers et non boursier, avec RIB.
- Le formulaire des indemnités de stage.
- Une enveloppe cachetée avec le questionnaire médical, à remplir par les parents des élèves de HCR, MMVF, PSR et MHR (inscrire le nom et la classe de l'élève sur l'enveloppe).

* Si vous êtes concerné par : un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé), un **PPS** (Plan Personnalisé de Scolarisation) et/ou **PAP** (Plan d'Accompagnement Personnalisé), vous devez fournir :

- Un courrier de demande de PAI/PAP avec vos coordonnées à l'attention du chef d'établissement, un formulaire spécifique vous sera remis à l'inscription (téléchargeable également sur le site du lycée).
- Une enveloppe à l'attention du médecin scolaire avec vos coordonnées au dos contenant les bilans chiffrés et/ou médicaux actualisés.

Le proviseur
Hubert BAUDOIN

Téléphone
04 90 96 80 50
Ce.0130010r@ac-aix-
marseille.fr

Adresse
Chemin des Moines
BP 22025
13646 ARLES CEDEX